

<b>Acte de candidature au concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers »</b>
--

M.  Mme.  (*obligatoire - cocher la case correspondante*)

Nom (*obligatoire*) :

Prénom (*obligatoire*) :

Adresse postale (*obligatoire*) :

Téléphone (*obligatoire*) :

Adresse e-mail (*obligatoire*) :

- J'atteste sur l'honneur être âgé(e) de 18 ans ou plus et ne pas être titulaire de la nationalité française (*obligatoire - case à cocher*)
- J'ai lu et j'accepte le règlement du concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers » téléchargeable par le lien suivant : <http://www.atout-france.fr/download/6223> (*obligatoire - case à cocher*)
- J'accepte que les données personnelles saisies dans le présent acte de candidature soient traitées à des fins de gestion de ma participation au concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers », de contact en cas de sélection en tant que finaliste du concours, ainsi que, dans l'hypothèse où je serai sélectionné(e) en tant que finaliste, à des fins de communication et de promotion autour du concours, de ses finalistes, et plus largement de la gastronomie française (*obligatoire - case à cocher*)
- J'accepte d'être recontacté(e) dans le cadre d'une nouvelle édition du concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers » (*facultatif - case à cocher*)

**Date :**

**Signature :**

*Les informations recueillies sur ce formulaire le sont par Atout France, groupement d'intérêt économique ayant son siège social sis au 79/81 rue de Clichy – 75009, Paris, France, en sa qualité de responsable de traitement. Elles font l'objet d'un traitement informatique à des fins de gestion des participations au concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers », d'invitation des participants à participer à une éventuelle nouvelle édition du concours ainsi que, pour ceux qui seraient désignés finalistes, de communication et de promotion autour du concours, de ses finalistes, et plus largement de la gastronomie française, dans les conditions détaillées prévues par l'article 11 règlement du concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers ».*

*Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous pouvez exercer vos droits tels que détaillés à l'article 11 règlement du concours culinaire « Réinterprétation de recettes françaises par des chefs étrangers » en contactant Atout France à l'adresse suivante : [contact.rqpd@atout-france.fr](mailto:contact.rqpd@atout-france.fr).*